

**DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION**

- Fiche d'inscription renseignée et complétée
- 1 justificatif de domicile
- Fiche sanitaire & carnet de santé
- Autorisation parentale
- Règlement
- Notification CAF
- Charte
- Assurance extra-scolaire (fortement recommandée)

Grille tarifaire		2026	
		Demi-journée	Journée
Tarif Epernay, bénéficiaires CAF (tranches de Quotient Familial)	De 0 à 447 €	<b>1,50 €</b>	<b>3 €</b>
	De 448 à 610 €	<b>2 €</b>	<b>4 €</b>
	De 611 à 855 €	<b>2,55 €</b>	<b>5,10 €</b>
	Tarif Epernay sans les ATL (CAF)	<b>7,50 €</b>	<b>15 €</b>
Tarif extérieurs (avant déduction des bons CAF)		<b>16,50 €</b>	<b>33 €</b>



Date d'inscription : \_\_\_\_\_  
 Personne ayant pris l'inscription : \_\_\_\_\_

**1 DOSSIER PAR FAMILLE**

**Identité du premier enfant**

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/ Portable : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

E-mail : \_\_\_\_\_

Établissement scolaire fréquenté en 2025-2026 : \_\_\_\_\_

Semaine :  1     2     3     4     5     6

A déjà participé au Passeport Vacances     Repartira Seul

**Identité du deuxième enfant**

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/ Portable : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

E-mail : \_\_\_\_\_

Établissement scolaire fréquenté en 2025-2026 : \_\_\_\_\_

Semaine :  1     2     3     4     5     6

A déjà participé au Passeport Vacances     Repartira Seul

**Identité du troisième enfant**

NOM Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/ Portable : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

E-mail : \_\_\_\_\_

Établissement scolaire fréquenté en 2025-2026 : \_\_\_\_\_

Semaine :  1     2     3     4     5     6

A déjà participé au Passeport Vacances     Repartira Seul

## Identité du/des responsable(s) Légal(aux)

NOM Prénom *mère* : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

—

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

NOM Prénom *père* : \_\_\_\_\_

Adresse *si différente de la mère* : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Bénéficiaire	Aide au Temps Libre (CAF)	Aide à la Famille (MSA)
N° allocataire de l'organisme		

Assurance : \_\_\_\_\_

N° d'assurance : \_\_\_\_\_

—

Total réglé :

Mode de paiement :  Chèque  Espèces  
 CAF

## AUTORISATION PARENTALE

Nous soussignés :

M. .... /

Mme.....

Domiciliés .....

titulaires de l'autorité parentale et représentants légaux de l'enfant mineur :

.....

° Déclarons avoir pris connaissance du règlement et des conditions générales de fonctionnement.

° Autorisons notre fils, fille (\*), présent(e) et consentant(e), à participer aux prises de vue et/ou de son aîné qu'aux reportages vidéo réalisés par la Ville d'Epernay ou ses prestataires, dans le cadre du Passeport Vacances.

- Cédons la propriété de ces images et films à la Ville d'Epernay.
- Autorisons la Ville d'Epernay à reproduire et diffuser les images et enregistrements pour les usages suivants :
- reproduction sur les supports de promotion, revues et journaux de la Ville,
- montages et diffusions sur le site internet de la Ville et les réseaux sociaux,
- montages et diffusions télévisuelles,
- produits multimédias issus de ces productions (DVD, par exemple),
- présentation en public lors d'une manifestation et ce pour une durée illimitée.

° Autorisons l'animateur à prendre, toutes mesures d'urgence (éventuellement l'hospitalisation) en cas d'accident.

° Déclarons avoir pris connaissance qu'en cas d'accident corporel sans responsabilité de l'organisateur, les frais médicaux pouvant en résulter ne seront pas pris en charge par ce dernier.

## **Charte concernant les activités extérieures, organisés dans le cadre du Passeport Vacances et qui nécessitent la préparation d'un pique-nique par les parents**

Il est important que la préparation des pique-niques réalisés par les parents, soit faite en s'entourant de tout le soin nécessaire pour éviter les risques pour les consommateurs.

### **Quelques règles d'hygiène à respecter :**

Ainsi, au moment de préparer les pique-niques et les goûters, il faut privilégier les produits ne présentant pas de risque particulier, ce qui n'est pas le cas des laitages, par exemple.

### **Les aliments à utiliser et les précautions à prendre lors de la fabrication :**

Il est important de rappeler que les aliments utilisés doivent être les plus frais possibles.

Privilégier au maximum les produits qui se conservent à température ambiante, tels que la salade composée en boîte, la compote de fruits par exemple.

Toujours vérifier et respecter la DLC (date limite de consommation) de tous les ingrédients utilisés. Ces dates limites ne sont d'ailleurs valables que dans la mesure où les emballages n'ont pas été ouverts. Il est recommandé d'utiliser les produits ayant la DLC la plus éloignée.

La fabrication et la préparation du repas doivent être réalisées à un moment le plus proche de la consommation (le matin ou la veille au soir).

Certains produits plus fragiles, tels que les pizzas, les quiches, les sandwiches, etc..., doivent être conservés au réfrigérateur en attendant leur transport.

Tout produit non consommé dans la journée doit obligatoirement être jeté.

### **Aliments à éviter :**

Les produits laitiers en général ; la mayonnaise ; la charcuterie, et surtout le pâté ; tous les produits qui craignent la chaleur.

### **Le transport des produits et leur conservation :**

Les produits doivent être transportés bien enveloppés afin de réduire les risques de contamination, et de proliférations microbiennes.

Les produits conservés au froid doivent être transportés, pour assurer un maintien à basse température pendant tout le temps du transport et du stockage avant consommation, dans des glacières (caisses isothermes) ou des sacs isothermes :

- munis de plaques à accumulation de froid ;
- ou, à défaut, de bouteilles d'eau congelées, en quantité suffisante.

Concernant les repas chauds, les aliments doivent être transportés dans un récipient qui permet de les garder à au moins 63°C. Éviter les plats en sauce, ou à la crème.

**Signature :**